



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Martinique

Question au Gouvernement n° 907

Texte de la question

SITUATION DU SECTEUR PUBLIC HOSPITALIER

À LA MARTINIQUE

M. le président. La parole est à M. Alfred Marie-Jeanne, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Alfred Marie-Jeanne. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Madame la ministre, mon intervention était déjà programmée bien avant les événements regrettables survenus récemment en France. Pour votre gouverne, j'ajouterai que le jeudi 18 décembre de l'année dernière, alors que je présidais une séance du congrès des élus départementaux et régionaux consacrée à l'évolution institutionnelle à venir, l'assemblée a été prise d'assaut par des centaines de personnes en grève venues lancer un véritable SOS sur la situation de l'hôpital public à la Martinique.

En effet, malgré les efforts consentis et les progrès réalisés, des motifs d'insatisfaction et des signes évidents de dégradation continue persistent - l'ampleur des déficits en témoigne. N'avance-t-on pas, par exemple, un chiffre avoisinant les 11 millions d'euros pour le seul CHU de Fort-de-France ? Et quelles en sont les causes ?

On peut également citer le grave manque de personnel, comme à la maison de la mère et de l'enfant, nouvelle maternité de niveau 3, et rappeler le problème critique des urgences, bien connu de tous, ou la nécessité de revaloriser la recherche médicale, l'enseignement et l'innovation.

Madame la ministre, cette liste n'a pas besoin d'être exhaustive pour que l'on comprenne le malaise. Ce qui importe, ce sont vos réponses face à cette situation jugée préoccupante à la Martinique.

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.*

Monsieur Alfred Marie-Jeanne, vous m'interrogez sur la situation sanitaire de la Martinique à la suite de votre collègue Alfred Almont, député UMP de la Martinique. (*Protestations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. Henri Emmanuelli. Cela ne se fait pas, madame Bachelot !

M. le président. Écoutez donc la réponse de la ministre !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé.* Le déficit des hôpitaux publics, y compris celui du CHU de Fort-de-France, n'est pas une fatalité. Au demeurant, nous n'en sommes pas au niveau que vous citez : si un déficit de 6 millions d'euros a été constaté en 2007, pour 2008, nous avons accompagné le retour à l'équilibre grâce à une augmentation notable des crédits de contractualisation, qui se poursuivra et sera amplifiée en 2009. Nous avons enfin ouvert le pôle mère-enfant en mars 2008 et une aide structurelle de 2,7 millions d'euros a été accordée afin de permettre l'embauche de quatre-vingts personnes qui renforceront principalement les activités de gynécologie et de néonatalogie.

Dans le même temps, nous avons engagé la rénovation des services d'urgence.

Nous aborderons globalement les problèmes sanitaires en outre-mer. Ainsi, avec mon collègue Yves Jégo, nous présenterons le plan " santé outre-mer " à la fin du mois de février, à la Martinique et en Guadeloupe. Celui-ci s'articule autour de trois axes : la fidélisation des personnels soignants, la prise en compte des spécificités insulaires, et le développement des coopérations, en particulier pour ce qui touche à la recherche.

J'entends également accompagner la remise en ordre du parc hospitalier ; d'ores et déjà, dans le cadre de la

première tranche du plan " Hôpital 2012 ", 93 millions d'euros ont été accordés au CHU de Fort-de-France. Monsieur le député, vous le constatez : depuis dix-huit mois, avec Yves Jégo et le Gouvernement, nous n'épargnons pas nos efforts pour permettre à nos compatriotes d'outre-mer d'avoir accès à une offre sanitaire de qualité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Alfred Marie-Jeanne](#)

Circonscription : Martinique (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 907

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 janvier 2009